



Genre de document : Projet de modifications
N° du document : 51-102A6
Objet : Projet de modifications sur la *Déclaration de la rémunération de la haute direction*
Date de publication : Le 29 décembre 2008
Entrée en vigueur : Le 31 décembre 2008

PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT L'ANNEXE 51-102A6 *DÉCLARATION DE LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION*

1. L'Annexe 51-102A6 de cette règle est modifiée par le remplacement du titre par le suivant :

**« ANNEXE 51-102A6
DÉCLARATION DE LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION
pour les exercices se terminant avant le 31 décembre 2008 ».**

2. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 31 décembre 2008.